

Monsieur Jean-Yves Le Drian
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
37, quai d'Orsay
75351 PARIS CEDEX 07

Monsieur le Ministre,

La FSU et ses syndicats vous ont alerté à plusieurs reprises sur la situation du réseau d'enseignement français à l'étranger (notre courrier SUPMAE-FSU du 27 mars pour une demande de soutien au réseau et à l'opérateur AEFÉ ; notre courrier FSU du 3 avril sur la question des retours des personnels). Nous avons par ailleurs attiré à plusieurs reprises votre attention, soit en direct (6 avril, conférence téléphonique en votre présence), soit avec vos services (audio conférence avec la DGM le 27 avril ; Directeur de cabinet du Secrétaire d'Etat). Nous sommes également intervenus sur ces questions lors d'auditions avec les parlementaires. Enfin, nous réitérons nos demandes lors des entretiens réguliers que nous avons avec la direction de l'AEFE.

Concernant la situation des personnels de l'Agence, la doctrine prônée par votre Ministère, qui consiste à maintenir dans leur pays de résidence les personnels en poste, a été respectée, malgré les difficultés qu'elle engendre pour certains d'entre eux. Nous continuons à la contester dans plusieurs cas pour des raisons tant sanitaires que sécuritaires mais tel n'est pas l'objet de ce courrier, qui porte sur la situation des retours en France pour nos collègues, et à l'approche de la fin de l'année scolaire et des vacances.

Deux cas se distinguent.

1. Tout d'abord, la situation des personnels en fin de contrat (réintégration en France, changement d'affectation). Ces personnels doivent impérativement être en mesure de quitter leur actuel pays de résidence, au risque de se trouver dans une situation administrative irrégulière et de toute façon précaire. Pour eux, une solution doit bien sûr être trouvée au plus vite.

2. La situation des personnels en poste à l'étranger lors des congés scolaires. Ces collègues ont répondu « présents » à la continuité pédagogique depuis le terrain. A de rares exceptions justifiées, ils continuent d'effectuer leur mission, dans des conditions parfois très compliquées et toujours anxiogènes, qui s'ajoutent à certaines attaques et au sentiment d'être souvent mal entendus, mal défendus. Nous comptons sur votre attachement à la situation des personnels, comme vous l'avez rappelé à plusieurs reprises, pour qu'une solution et des mesures claires soient trouvées, pour ces collègues aussi. Dans le contexte si anxiogène de la pandémie et de l'investissement qui a été le leur, ces personnels doivent avoir la possibilité de revenir en France pendant les congés d'été, s'ils ou elles le souhaitent, afin de pouvoir notamment retrouver leur famille ou effectuer en parallèle un éventuel bilan et suivi médical annuel. Nous sommes bien évidemment conscients du fait que les mesures prises par les pays de résidence de ces personnels relèvent des états étrangers. Dans plusieurs zones, des fermetures de frontières prolongées ont d'ores et déjà été annoncées et ont des conséquences désastreuses sur le moral de nos collègues. Tous ces éléments s'ajoutent, nous l'avons

déjà dit, aux difficultés que rencontrent nos collègues depuis le début de cette crise. C'est aujourd'hui un message de désespoir, souvent doublé de colère, que nous vous transmettons de leur part. Nous avons reçu plusieurs courriers évoquant de possibles démissions si des réponses concrètes n'étaient pas apportées.

De plus, pour toutes et tous les personnels en poste à l'étranger aujourd'hui, la question des déplacements est souvent une cause accrue de difficulté financière (flambée du prix des billets d'avion, frais occasionnés par d'éventuelles mesures de quatorzaine). Là encore, des solutions doivent leur être apportées car beaucoup ne sont pas en mesure de faire face au surcoût engendré par la situation, au point que la poursuite de leur mission est parfois compromise. Au-delà des situations les plus précaires, l'ensemble des personnels attend que soit pleinement reconnu leur engagement au service de l'intérêt général : entendre les difficultés spécifiques qu'ils rencontrent aujourd'hui dans l'exercice de leurs missions et y apporter des réponses adaptées doit permettre de conforter la continuité du service public et le rayonnement de la France dans le monde.

Nous vous sollicitons, Monsieur le Ministre, pour que des mesures soient trouvées, exceptionnelles au besoin, qui permettront à nos collègues d'effectuer les déplacements dont ils ont, aujourd'hui plus encore, besoin.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour la FSU au MEAE



Patrick SOLDAT
Secrétaire National
Responsable des questions hors de France et des COM